

THE  
QUEBEC  
GAZETTE.



LA  
GAZETTE  
DE  
QUEBEC.

THURSDAY, MARCH 22, 1798.

JEUDI, LE 22 MARS, 1798.

GREAT BRITAIN.—LONDON, DECEMBER 11.

The Portuguese minister at Paris has received, by an extraordinary courier, from his court, the unconditional ratification of the Treaty of Peace concluded between the two countries. It was at first doubted whether the Directory, in consequence of her Majesty's tardiness would conclude the ratification on their part; yet it was hoped that the minister, M. d'Aranjo, might be able to appease them; and it is now generally believed, that the ratification has taken place.

While Buonaparte is proceeding on the business of the Congress at Rastadt, General Desaix continues the organization of the army of England. Instructions are said to be sent to Spain, relative to the part which the navy of that country is to take in the expedition against Britain.

The Directory intend to appoint a minister extraordinary to the court of Berlin, to compliment his Prussian Majesty on his accession to the throne; a mission which they consider, at this time, very important, when England and Russia endeavor to circumvent the young king that they may get possession of his mind, which is said to be bold and enterprising, and secure in their favor the influence of the cabinet, which will be very considerable in the Congress at Rastadt.

The Hamburg mail of the 28th ult. says, that the Russian court has entered into a new connexion with a German power; but neither the name nor terms are mentioned.

December 14. Saturday, some dispatches were received at Lord Grenville's office, from the Hon. Mr. Walpole, his Majesty's envoy at Lisbon, which were sent to his Lordship at Dromore. These advices are said to be of a very unfavorable nature. The English troops, from the late treaty under the command of General Stuart, are reduced to salt provisions. Earl St. Vincent still continues off the harbor of Lisbon and the next accounts are looked for with expectation, as important to this country.

A packet was also received at the Portuguese minister's in South Audley street, who soon dispatched a message to count de Pomier at Bath. It is now confirmed that a peace between France and Portugal is concluded.

A deputation of the common council, and Livery of London, waited on the Right Hon. the Lord Mayor, on Saturday, to request a common Hall might be convened, to take into consideration, a petition, to be presented to the House of Commons, against the assessed taxes; his Lordship ordered precepts to be issued for the above purpose, but it is expected the common Hall will not be held till Wednesday.

December 19. The Zelic of St. Malo, has captured an English vessel on her passage from Quebec called the Friendship.

The prize money for the capture of the Cape of Good Hope, is completely ascertained, and amounts to the net sum of two millions and a half sterling, to be divided among the gallant captors: the share of a post Captain in the Navy will be 10,000l. and that of all other officers in similar proportion, both in the land and sea service, according to their respective ranks.

FRANCE.—PARIS December 6.

The three months of the Presidency of Reveillier Lapeaux being expired, Barras is declared President in his stead.

The following persons have been arrested on a charge of being implicated in a royalist conspiracy, discovered by the minister of police.

Noel, Inspector of the police under Cochon; Moliou, of Calis, already implicated in the affair of Dunan and Brothier, Moreus, Pollet, Dupont, Fontaine, Chotilan Fillot, François, formerly advocate at Macon, and a female named Poissiere, with her brothers.

What is as yet known of this conspiracy, does not afford a very clear or distinct idea of it. The conspirators are said to be accomplices of those philanthropic societies mentioned in the papers that were printed at the epoch of the 18th Fructidor. Their means of counter-revolution were the management of the approaching elections, so as to royalize them, and exclude the republicans. All the persons arrested are confined in the temple.

December 7. Bernadotte is appointed commander of the army to be assembled on the coast near Dunkirk.

December 8. Orders have been given to resign Mentz to the troops of the Republic. This cession leads us to presume with certainty that there exists in the treaty of Campo Formio a secret article, by virtue of which the left bank of the Rhine, with the exception of the Prussian possessions, for which we are to treat on friendly terms with the cabinet of Berlin, will be abandoned to the French republic.

They write from the frontiers of Holland, that the new king of Prussia is making great preparations for hostilities.

December 10. Letters from Hamburg speak of an offensive and defensive alliance as on the point of being concluded between Prussia and Russia.

We are assured that the number of prisoners in the Temple amount to 98.

The Batavian Convention has resolved not to exact of the public functionaries the oath of hatred to the Stadtholdership, Aristocracy, and Anarchy. This oath was rejected by a great majority.

The Directory published, on the 9th instant, the following arrest:

The Executive Directory, considering that the peace concluded with the Emperor, demands new distributions of the forces of the Republic, resolves provisionally as follows:

GRANDE BRETAGNE.—LONDRES, 11c. Déc.

Le Ministre Portugais à Paris a reçu de sa Cour, sans aucune condition, par un Courier extraordinaire, la ratification du traité de paix, conclu entre les deux pays. Il fut d'abord doute si, rapport au retardement de sa Majesté, le Directoire accepterait la ratification; cependant on espérait que le Ministre Mr. D'Aranjo trouveroit moyen de l'appaiser; et aujourd'hui l'idée générale est que la ratification a eu lieu.

Tandis que Buonaparte est occupé pour les affaires du Congrès à Rastadt, le general Desaix poursuit l'organisation de l'armée d'Angleterre. On dit que des instructions ont été envoyées en Espagne, au sujet de la marche que la marine de ce pays doit suivre dans l'expédition contre la Grande Bretagne.

Le Directoire a dessein de nommer un Ministre extraordinaire près de la cour de Berlin, pour féliciter sa Majesté Prussienne sur son accession au trône; il regarde cette mission comme très importante dans ce moment où l'Angleterre et la Russie tâchent, par des moyens de surprise, de gagner l'esprit du jeune Roi, qui, dit-on, est courageux et entreprenant, et de s'assurer de l'influence du cabinet, qui sera très considérable dans le congrès à Rastadt.

La malle de Hambourg, du 28 du mois dernier, dit que la cour de Russie a formé une nouvelle alliance avec une puissance d'Allemagne; mais ni le nom ni les conditions ne sont mentionnés.

14c. Decembre. Samedi il fut reçu quelques dépêches au Bureau du Lord Grenville, de l'Honorable Mr. Walpole, l'envoyé de sa Majesté à Lisbonne, qui furent envoyées à sa Seigneurie à Dromore. On dit que ces avis sont de nature très peu favorable: depuis le dernier traite les troupes Angloises sous le commandement du Gen. Stuart, sont reduites aux provisions salées. Le comte de St. Vincent est encore vis-à-vis le port de Lisbonne, et on s'attend que les prochains avis seront importants pour ce pays.

Il a aussi été reçu un paquet chez le Ministre Portugais, dans la rue South Audley, qui aussitôt a envoyé un message au comte de Pomier à Bath. Il est maintenant confirmé que la paix est conclue entre la France et le Portugal.

Une députation du Conseil de ville et des compagnies de Londres s'est rendue auprès du très Hon. Lord Maire, Samedi, pour demander l'assemblée d'un conseil général à la Halle, à l'effet de prendre en considération une requête, qui doit être présentée à la Chambre des Communes, contre les taxes de cotisation; Sa Seigneurie a fait sortir les ordres à l'effet ci-dessus; mais on pense que l'Assemblée n'aura lieu que Mercredi.

Le 19 Déc. Le Zelic de St. Malo, a capturé un vaisseau Anglois nommé le Friendship, venant de Québec.

L'argent de prime pour la capture du Cap de Bonne Espérance, est entièrement déterminé, et se monte à la somme nette de deux millions et demi sterling, qui doit être divisée entre les braves vainqueurs: la part d'un Capitaine de vaisseau en poste sera 10,000l. et celle de tous les autres officiers en une proportion, tant dans le service de terre-que de mer; suivant leurs rangs respectifs.

PARIS, 6 Decembre.

Les trois mois de la Présidence de Reveillier Lapeaux étant expirés, Barras est déclaré Président en la place.

Les personnes suivantes ont été arrêtées sur l'accusation d'être concernées dans une conspiration royaliste découverte par le Ministre de Police:

Noel, inspecteur de Police sous Cochon; Moliou, de Calis, déjà impliqué dans l'affaire de Dunan et Brothier, Moreus, Pollet, Dupont, Fontaine, Chotilan, Fillot, François, ci devant avocat à Macon, et une fille nommée Poissiere, avec les freres.

Ce qui est connu jusqu'à présent de cette conspiration, n'en donne pas une idee bien claire et distincte. On dit que les conspirateurs sont complices avec ces sociétés philanthropiques, dont il est fait mention dans les papiers qui furent imprimés à l'époque du 18 Fructidor. Leurs moyens de contre-révolution étoient la conduite des élections approchantes, en faisant entrer les royalistes, et excluant les républicains. Toutes les personnes arrêtées sont renfermées dans le temple.

Le 7 Decembre Bernadotte est nommé commandant de l'armée qui doit s'assembler sur la côte près de Dunkerque.

Le 8 Déc. On a donné les ordres pour livrer Mayence aux troupes de la République. Cette cession fait présumer, avec certitude, que dans le traité de Campo Formio il existe un article secret, au vertu duquel la rive gauche du Rhin sera abandonnée à la République Française, à la réserve des possessions Prussiennes, pour lesquelles nous devons traiter à l'amiable avec le cabinet de Berlin.

On écrit des frontières de la Hollande, que le nouveau Roi de Prusse est après faire de grandes préparations d'hostilités.

Le 10 Déc. Des lettres de Hambourg font mention d'une alliance offensive et défensive, qui est sur le point d'être conclue entre la Prusse et la Russie.

On nous assure que le nombre des prisonniers dans le temple se monte à 98.

La Convention Batave a passé une résolution de ne point exiger des fonctionnaires publics, le serment d'aversion pour la dignité de Stadhouder, ni pour l'Aristocratie et l'Anarchie. Ce serment a été rejeté par une grande majorité.

Le Directoire a publié, le 9 de ce mois, l'arrêt suivant:

Le Directoire Exécutif, considérant que la paix conclue avec l'Empé-

ART. 1. General Berthier, Chief of the Staff of the Army of Italy, is appointed General in Chief of the said Army. He is peculiarly charged with directing the operations resulting from the treaty of Campo Formio, and the movements of evacuations, which are the consequences thereof.

The military divisions of the army of the Interior, formerly subjected to the command of the General in Chief of the army of Italy, form no longer a part of that army.

2. The army of Germany shall be divided into two armies: one shall be called the army of the Rhine, and the other the army of Mentz.

3. The army of the Rhine shall be composed of that part of the actual army of Germany which is now placed in the departments of Mont Terrible, of the Upper and Lower Rhine, and in the opposite positions on the right banks of the Rhine.

General Angereau is appointed General in Chief of this army.

4. The army of Mentz shall consist of the remainder of the actual army of Germany, which occupies at present the conquered provinces on the right and left Banks of the Rhine. General Hatry is appointed General in Chief of that army. He is particularly charged with directing the military operations relative to the occupation of Mentz, and to the execution of the treaty of Campo Formio.

5. The corps which is in the territory of the Batavian Republic, shall remain under the orders of the General of division who commands it.

6. General Buonaparte is to take upon himself the command of the army of England, as soon as his diplomatic mission respecting the execution of the treaty of Campo Formio, shall be terminated. In the mean while Citizen Desaix shall command that army as General in Chief.

7. The present Arrêt shall be printed in the Bulletin of the laws. The Minister at war is charged with its execution.

P. BARRAS, President,  
LE GARDE, Secretary Gen.

The ratification of the Treaty of Campo Formio, on the 7th October, was yesterday celebrated with great pomp. The members of the Directory, in their grand costume. The Foreign Ambassadors and Envoys, the Ministry, &c. being assembled in the great court of Luxembourg. General Buonaparte, Joubert, and Andreossy made their appearance, under repeated shouts of numerous spectators—"Long live the republic! Long live Buonaparte! Long live the French nation!"

#### MONTREAL, MARCH 12.

At the late Sessions of the Court of King's Bench, holden for the trial of crimes and criminal offences, the following persons were convicted, viz: *François Ladouceur*, convicted of petty Larceny in stealing under the value of twenty shillings, from a Batteau on the River St. Lawrence, was sentenced to be whipt at the Pillory on Tuesday next.

*Augustin Turcot, Joseph Lalime and François Petit*, three boys about fifteen years of age were indicted for burglary. They were acquitted of the breaking and convicted of compound Larceny in stealing in the dwelling house of Sébastien Fleurant, and sentenced to be burnt in the hand on the 10th of September next and afterwards to be severally imprisoned for six months.

*Elizabeth Violetta Smith*, alias Hendrick, was convicted of Bigamy, and sentenced to be imprisoned six months and burnt in the hand.

*Edward Pine*, convicted of stealing in a dwelling house above the value of forty shillings, was sentenced to be executed on Friday the 11th of May next.

Bills of Indictment were found against Stephen Rust for horse stealing, and for stealing in a dwelling house. His trial was put off to next term.

A Bill of Indictment was found against Ignace Bourassa for Deceit, and another Bill against Ignace Bourassa, Nathan Berry and Julius Fuller, for a Conspiracy, the trial of which is also put off to next Term.

#### HOUSE OF ASSEMBLY OF LOWER CANADA.

Wednesday, 14 March. A petition was presented by John Simpson formerly a retailer of Spiritous liquors, complaining of the distribution of Licenses, and praying the House to amend the laws relative thereto.

The said petition was received and laid on the table for the consideration of the members.

The House then adjourned till Friday.

Friday 16. A message was received from His Excellency the Governor General relative to the Commercial intercourse between the Provinces of Upper and Lower Canada.

A Bill to form a new parish between the Parishes of Becancour and Nicolet was introduced, read for the first time and the second reading ordered for Wednesday next.

The House then adjourned till Monday.

Monday 19. The House adjourned for want of a quorum.

Tuesday 20. An address of Thanks was voted to his Excellency the Governor General for his Message sent to the House on Friday last, accompanied by sundry papers relative to the commercial intercourse between the provinces of Upper and Lower Canada.

The said message was ordered to be taken into consideration on Tuesday next. The House then adjourned.

#### QUEBEC, WEDNESDAY, MARCH 21.

The Burlington Mail brings the disagreeable intelligence of the capture of the Ariadne Fur Ship which sailed from this place on the 5th November. Major M'Lean 60th Regiment, Captain Dodd, Royal Artillery, Captain Tyrrel of the Dragoons, Captain Chichester M'Donald, Messrs. Odber, Carleton Allsopp and Irvine of Quebec, and Mr. W. Parker of Montreal were Passengers on board the Ariadne—She is said to have been carried into Bourdeaux.

The latest London dates are down to the 4th January, when no event of great political importance had transpired. Frederic William the Third has succeeded the late King of Prussia his Father who died on the 10th December, aged 53 years and 52 days. His disposition is represented as pacific and it is said that he will act as mediator between the French and the Empire in the treaty about to be concluded at Radstadt.

The Carteret Packet arrived at Falmouth on the 31st December, after a passage of 21 days from New York.

No satisfactory accounts have been received in the United States, from their Commissioners at Paris.

leur demande une nouvelle distribution des forces de la république, résolu provisoirement comme suit:

ART. 1. Le Général Berthier, Chef d'Etat major de l'armée d'Italie, est nommé Général en Chef de la dite armée. Il est particulièrement chargé de diriger les opérations résultantes du traité de Campo Formio, et les mouvements des évacuations qui en sont les conséquences.

Les divisions militaires de l'armée de l'intérieur, ci devant soumises au commandement du Général en Chef de l'armée d'Italie, ne forment plus partie de cette armée.

2. L'armée d'Allemagne sera divisée en deux armées; dont l'une sera appelée l'armée du Rhin, et l'autre l'armée de Metz.

3. L'armée du Rhin sera composée de cette partie de l'armée actuelle d'Allemagne, qui est maintenant placée dans les départements de Mont Terrible, du Haut et Bas Rhin, et dans les positions à l'opposé sur les rives droites du Rhin.

Le général Angereau est nommé Général en Chef de cette armée.

4. L'armée de Mayence sera composée du restant de l'armée actuelle d'Allemagne, qui occupe à présent les provinces conquises sur les rives à droite et à gauche du Rhin. Le Général Hatry est nommé Général en Chef de cette armée. Il est particulièrement chargé de diriger les opérations militaires à l'égard de la possession de Mayence, et de l'exécution du traité de Campo Formio.

5. Le corps qui est dans le territoire de la république Batave, restera sous les ordres du Général de division qui y commande.

6. Le Gén. Buonaparte prendra sur lui le commandement de l'armée d'Angleterre, aussitôt que sa mission diplomatique, au sujet de l'exécution du Traité de Campo Formio, sera terminée. En attendant le Général Desaix commandera cette armée comme Général en Chef.

7. Le présent Arrêt sera imprimé dans le Bulletin des Loix. Le Ministre de guerre est chargé de son exécution. P. BARRAS, Président,  
LE GARDE, Secrétaire Gén.

La ratification du Traité de Campo-Formio, du 7 Oct. fut hier célébrée avec grande pompe. Les Membres du Directoire, dans leur grand costume, les Ambassadeurs et envoyés étrangers, le Ministre &c. étant assemblés dans la grande Cour du Luxembourg, les Généraux Buonaparte, Joubert et Andreossy parurent au milieu des acclamations répétées d'une foule de spectateurs, qui firent entendre ces mots "Vive la république! vive Buonaparte! vive la nation Française!"

#### MONTREAL, 12e MARS.

A la dernière Session de la Cour du Banc du Roi, tenue pour les causes & les délits criminels, les personnes ci-dessous nommées ont été convaincues.

*François Ladouceur*, convaincu de petit larcin en volant moins de vingt chellins dans un bateau sur le fleuve St. Laurent, a été condamné à être fouetté au pilori Mardi prochain.

*Augustin Turcot, Joseph Lalime & François Petit*, trois jeunes gens âgés d'environ 15 ans, ont été accusés d'extorsion. On les a acquittés de cette accusation; mais ils ont été convaincus de grand larcin en volant dans la maison de Sébastien Fleurant, & comme tels, condamnés à être brûlés dans la main le 10c. Septembre prochain, & à subir ensuite un emprisonnement de six mois.

*Elizabeth Violetta Smith*, autrement nommée Hendrick, a été convaincue de Bigamie, & condamnée à être brûlée dans la main & à six mois d'emprisonnement.

*Edward Pine*, convaincu d'avoir volé environ cinquante chellins dans une maison, a été condamné à être exécuté Vendredi le 11c. Mai prochain.

On a trouvé Bill d'accusation contre Etienne Rust, pour vol de chevaux et pour avoir volé dans une maison; sa cause a été remise au terme prochain.

On a trouvé Bill d'accusation contre Ignace Bourassa pour fraude, et un autre contre Ignace Bourassa, Nathan Berry et Julius Fuller, pour une Conspiration, le procès desquels est remis au terme prochain.

#### CHAMBRE D'ASSEMBLEE DU BAS CANADA.

Mercredi 14 Mars. Il a été présenté une requête de John Simpson, ci-devant détaillier de liqueurs fortes, se plaignant de partialité dans la distribution des Licences, et priant la Chambre d'amender la Loi relative à cet objet.

La dite Requête a été reçue et mise sur la table pour la considération des Membres. La Chambre s'est alors ajournée jusqu'à Vendredi.

Vendredi 16—Un message a été reçu de Son Excellence le Gouverneur Général, touchant les affaires de commerce entre les Provinces du Haut et Bas Canada.

Un Bill pour former une nouvelle paroisse entre les Paroisses de Becancour et Nicolet, a été introduit, lu pour la première fois, et ordonné d'être lu pour la seconde fois Mercredi prochain.

La Chambre s'est alors ajournée jusqu'à Lundi.

Lundi 19—La Chambre s'est ajournée faute de Quorum.

Mardi 20—Il a été voté une adresse de remerciements à Son Excellence le Gouverneur Général, pour son message envoyé à la Chambre Vendredi dernier, accompagné de divers papiers touchant des objets de commerce entre les Provinces du Haut et Bas Canada.

Il a été ordonné de prendre le dit message en considération Mercredi prochain. La Chambre s'est alors ajournée.

#### QUEBEC, MERCREDI, 21 MARS.

La malle de Burlington apporte la nouvelle désagréable de la prise de l'Ariadne, navire chargé de Peleteries, qui fit voile de cette place le 5me Novembre. Le Major M'Lean, du 60me reg. le Capit. Dodd de l'Artillerie Roy. le Capit. Tyrrel des Dragons, le Capit. Chisholm M'Donald; et Messieurs Odber, Carleton Allsopp et Irvine de Québec, avec Mr. W. Parker, de Montréal, étoient passagers à bord de ce vaisseau, qui, dit-on, a été mené à Bourdeaux.

Les dernières dates de Londres sont du 4 Janvier, auquel tems il n'étoit arrivé aucun événement politique de grande importance. Frederic Guillaume Troisième a succédé au feu Roi de Prusse, son pere, qui mourut le 10 Nov. âgé de 53 ans et 52 jour. On le donne comme étant d'une disposition également pacifique, et on dit qu'il va agir en qualité de médiateur entre la France et l'Empire, dans le traité qui est sur le point d'être conclu à Radstadt.

Le Paquebot Cartaret arriva à Falmouth le 31 Déc. après une traversée de 21 jours de la Nouvelle York.

On n'a reçu aucune nouvelle satisfaisante dans les Etats Unis au sujet de leurs Commissaires à Paris.

ADVERTISEMENT.

**N**OTICE is hereby given to all whom it may concern, that in virtue of a judgment of the Court of King's Bench for the District of Quebec, dated Thursday the 20th day of February one thousand seven hundred and ninety-eight, between Ann Johnston widow of Henry Taylor on the one part, and James Johnston and John Puris on the other, and between John Taylor of the said city of Quebec, Chymist, oldest son of the late Henry Taylor formerly of the said city of Quebec in the District of Quebec, Surgeon and Apothecary on the one part, and James Johnston and John Puris of the said city of Quebec, merchants and co-partners in trade under the firm of Johnston and Puris, and likewise the said James Johnston in his quality of Tutor to the said John Taylor and Henry Taylor his brother one of the defendants in this action, Ann Johnston alias Ann Taylor widow of the late Henry Taylor, Henry Taylor minor child of the said Henry Taylor deceased, under the tutorship of said James Johnston and John Puris, and John Johnston of Stormnells one of the Orkney Islands, in the kingdom of Great Britain, and Jane Harris Johnston his wife daughter of the late Henry Taylor deceased, on the other part. At the requisition of the said Ann Johnston co-proprietor of the emplacements and buildings thereon erected, situate in the Lower Town of Quebec, Champlain street and of the apparatus, utensils and instruments herein after mentioned and more amply described in the judgment of the said Court, as making part of the said Community between the said Henry Taylor deceased and the said Ann Johnston his wife, will be sold on Wednesday the 18th day of April next at Ten o'clock in the morning, after two cries and lictations on the two preceding Wednesdays at the Court House in the Jesuit's College, the Court then sitting, which first of the two cries and lictations will take place on Wednesday the 4th day of April next at ten o'clock in the forenoon, and the second of the said two cries and lictations on Wednesday the eleventh day of said month of April next at Ten o'clock in the forenoon, and the third and last *crie* and lictation will take place at the said Court house, the said Court then sitting, after which third and last *crie* and lictation the said emplacements, buildings, apparatus, instruments and utensils will be adjudged in the accustomed manner to the last and highest bidder, on the conditions as mentioned in the *enchere* which will be deposited in the office of the said Court and read in judgment, and on the said days of *cries* requiring those who have any claims on the said emplacements, buildings, apparatus, instruments or utensils to make them known at the said office before the day of sale, otherwise they will lose their right. And for further particulars apply to PIERRE BEDARD Advocate at his office, No 15, St. Joseph Street.

*Description and tenor of the said emplacements, buildings, apparatus, instruments and utensils to be sold by lictation.*

1. An emplacement bounded as follows, viz. in front by Champlain street, in depth by the front of the first wharf built by the said James Johnston and John Puris, in the years one thousand seven hundred and eighty, and one thousand seven hundred and eighty one, on one side by an emplacement purchased from Pierre Dupuis and on the other side by a line to be drawn along the gable end of the house occupied by the said James Johnston and John Puris, running along the road of the great gate, to the front of the said wharf according to a plan of the said emplacement annexed to the minutes of the deed of transfer made thereof by the said James Johnston and John Puris, the 10th day of October one thousand seven hundred and ninety seven, to the said Ann Johnston, John and Henry Taylor and Jane Harris Taylor, alias Jane Harris Johnston and signed by the parties present at the said transfer, with reserve to the said James Johnston and John Puris, their heirs and assigns of a free passage without interruption by the road of the great gate under the house formerly occupied by Captain James Frost, joining that belonging to the said James Johnston and John Puris, the said great gate to have twelve feet in breadth and to be parallel with the line to be drawn along the gable end of the said house belonging to the said James Johnston and John Puris, to the new wharf, which said emplacement is part of an emplacement purchased by the said James Johnston and John Puris from Joseph Gridley as Attorney for Samuel Gridley, by deed of sale bearing date the seventeenth day of the month of December in the year one thousand seven hundred and sixty eight, and which said emplacement to be sold contains in front according to the said plan on Champlain street towards the south, one hundred feet to the Store of the said James Johnston and John Puris, from thence towards the east, one hundred feet to the new wharf belonging to them, from thence northward along the said wharf, one hundred and thirty three feet, and from thence toward the west, one hundred and six feet to the corner of the dwelling house of the said James Johnston and John Puris, forming a trapezium of eleven thousand six hundred and fifty feet in superficie.

*Together with the Buildings thereon erected, viz.*

1. A commodious and well finished route of forty feet in front including the road of the vaulted gateway by twenty six feet in depth, in front on the street two stories high, and three stories in the rear the cellar included.
2. A large Store joining the above, sixty feet in front on the street, of the same height and depth as the route above described.
3. A spacious Distillery situate behind the said route, and separated therefrom by a passage of twelve feet in breadth or thereabouts; the said Distillery being two stories high and sixty feet in length by forty in breadth.

*List of Apparatus, Instruments and Utensils.*

- One Large copper Still of or about 1600 Gallons with head, swans neck worm, tub and appurtenances complete.
- One ditto of or about 1200 gallons with head, swans neck worm, tub &c. complete.
- One ditto of or about 400 gallons with head, swans neck worm, tub, &c. complete.
- One ditto of 60 gallons with head, swans neck worm, tub &c. complete.
- A large copper boiler of 700 gallons.
- A Copper Boiler four hundred gallons.
- Two Copper Boilers each containing a hundred gallons.
- Four Iron Pots, Pans or evaporating Kettles.
- Four cast Iron Pots, do. do. do.
- The wrought Iron work with Distillery.
- The cast Iron work in the Distillery.
- Two Copper Pumps, Iron kettles, brats cocks, mills racks, two wooden pumps, with brass chamber's semicircular brakes and chains and three spare chains and few other utensils.

P. BEDARD, Attorney to said ANN JOHNSTON.

Quebec, 13th March, 1798.

AVERTISSEMENT.

**O**N fait à savoir à tous ceux à qui il appartiendra, qu'en vertu d'un jugement de la Cour du Banc du Roi au District de Quebec, et date de Jeudi vingtième jour de Février mil sept cent quatre-vingt-huit, entre Ann Johnston, Veuve de Henry Taylor d'une part, et James Johnston et John Puris d'autre part, et encore John Taylor de la Ville de Quebec; Chymiste, fils aîné de feu Henry Taylor, ci-devant de la cite de Quebec dans le district de Quebec Chirurgien et Apothecaire d'une part, et James Johnston et John Puris de la cite de Quebec, marchands et associés en commerce, sous le nom de Johnston et Puris, et aussi le dit James Johnston en la qualité de Tuteur du dit John Taylor, et Henry Taylor son frere un des défendeurs en cette cause; Ann Johnston, autrement Ann Taylor, Veuve du dit feu Henry Taylor; Henry Taylor fils, mineur du dit feu Henry Taylor, sous la tutelle des dits James Johnston et John Puris, et John Johnston de Stormnells une des Isles Orkeney dans le Royaume de la Grande Bretagne, et Jane Harris Johnston la femme, fille du dit feu Henry Taylor d'autre part: à la requisition de la dite Ann Johnston copropriétaire des Emplacements et bâtimens dessus construits, us et titres en la basse ville de Quebec rue Champlain, et des appaux, utensils et outils ci-après delignes comme faisant partie de la ci-devant communauté d'entre le dit feu Henry Taylor et la dite Ann Johnston son épouse, ainsi qu'il est plus amplement expliqué par le dit jugement; il sera Mercredi le dix-huitième jour du mois d'Avril prochain dix heures du matin, après deux cries et lictations préalablement faites de huitaine en huitaine en la Chambre d'Audience qui se tient aux Jesuites, la dite Cour tenant, la première desquelles dites deux cries et lictations sera faite Mercredi le quatrième jour du dit mois d'Avril prochain dix heures du matin, et la deuxième, Mercredi le onzième jour du dit mois d'Avril prochain dix heures du matin, procédé en la dite Chambre d'Audience la dite Cour tenant, à la troisième et dernière crie et lictation des dits Emplacements, bâtimens, appaux, outils et utensils après la quelle troisième et dernière crie et lictation, les dits emplacements, bâtimens, appaux, outils et utensils seront adjuges en la manière accoutumée au plus offrant et dernier enchereur aux charges portées par l'enchere, qui sera déposée au Greffe de la dite Cour, et lue en jugement; les dits jours de cries requerront ceux qui peuvent avoir quelques droits sur les dits emplacements, bâtimens, appaux, outils et utensils, de les déclarer avant l'adjudication au dit Greffe, faute de quoi ils en seront vechus, et pour plus amples informations, s'adresser à Pierre Bedard, Avocat, en son étude à Quebec Rue St. Joseph N. 15.

*En suit la teneur et désignation des dits Emplacements, bâtimens, Appaux, Outils et Utensils à vendre par lictation*

1°. Un emplacement borne comme suit, savoir en front par la Rue Champlain, en profondeur par le front du premier Quai bâti par les dits James Johnston et John Puris, dans les années mil sept cent quatre-vingt, et mil sept cent quatre-vingt un, d'un côté par un emplacement acheté de Pierre Dupuis, et de l'autre par une ligne à être tirée le long du pignon de la maison occupée par les dits James Johnston et John Puris attenant le chemin de la grande Porte jusqu'au front du dit premier Quai suivant un plan du dit emplacement annexé à la minute du transport fait le dixième jour d'Octobre mil sept cent quatre-vingt dix sept par les dits James Johnston et John Puris, aux dits Ann Johnston, John et Henry Taylor, et Jane Harris Taylor autrement Jane Harris Johnston, et ligne par les parties prétentes au dit transport, avec réserve aux dits James Johnston et John Puris, leurs héritiers et ayans cause d'un passage libre et sans interruption par le chemin de la grande Porte sous la maison ci-devant occupée par le Capitaine James Frost, attenant celle appartenant aux dits James Johnston et John Puris, le dit chemin de la dite grande Porte devant avoir douze pieds de large, et être parallèle à la dite ligne à être tirée le long du pignon de la dite maison des dits James Johnston et John Puris jusqu'au Quai neul; le quel dit emplacement fait partie d'un emplacement acheté par les dits James Johnston et John Puris de Joseph Gridley, comme Procureur de Samuel Gridley, par contrat de vente en date du dix-septième jour de Décembre mil sept cent soixante-et-huit; et le quel dit emplacement à être ainsi vendu, a en front suivant le dit plan sur la rue Champlain vers le sud cent pieds jusqu'au magasin des dits James Johnston et John Puris, de là vers l'Est cent pieds en profondeur jusqu'au Quai neul à eux appartenant, de là vers le Nord le long du dit Quai cent trente trois pieds, de là vers l'Ouest cent six pieds jusqu'au coin de la maison où demeurent les dits James Johnston et John Puris, formant un Trapeze de onze mille six cents cinquante pieds en superficie.

*Ensemble les Bâtimens dessus construits: savoir,*

- 1°. Une maison commode et achevée, de quarante pieds de front y compris le chemin de la dite grande Porte; élevée sur vingt six pieds de profondeur, ayant en front sur la rue deux étages de haut, la cave d'icelle formant trois étages par derrière.
- 2°. Un grand Magasin de soixante pieds de long sur la rue, d'une hauteur, largeur, et profondeur égale à la dite maison ci-dessus dengnée, et attenant icelle;
- 3°. Une spacieuse Distillerie sise et située derrière le dit Magasin, et séparée d'icelui par un passage de douze pieds de large ou environ, la dite distillerie ayant deux étages de haut, et soixante pieds de long sur quarante de large.

*En suit la Liste des Appareux, Outils et Utensils.*

- Un grand Alembic contenant seize cents gallons, ou environ, avec un bec et un grand serpent.
- Un Alembic à bec avec chapiteau, contenant douze cents gallons ou environ, et le serpent du même.
- L'Alembic contenant quatre cents gallons ou environ, avec bec et serpent du même.
- Le petit Alembic de soixante gallons avec chapiteau, bec et serpent.
- Une chaudiere de cuivre de sept cents gallons.
- Une chaudiere de cuivre de quatre cents gallons.
- Deux chaudiere de cuivre contenant chaque cent gallons.
- Quatre chaudiere en fer, ou chaudiere évaporantes.
- Quatre ditto de fonte ditto ditto.
- Tout l'ouvrage en fer qui accompagne la Distillerie.
- L'ouvrage de fonte dans la Distillerie.
- Deux pompes de cuivre, chaudiere de fer, champlures de cuivre, Ratoiliers de moulin, deux pompes de bois avec des brimales de cuivre en demi cercle et chaînes; trois chaînes de réserve et autres utensils.

P. BEDARD, Procureur de la dite ANN JOHNSTON.

Quebec, 13 Mars, 1798.

**Public Notice is hereby given.**

**DISTRICT OF QUEBEC.** } **T**HAT on Saturday next will be Sold at the office of the undersigned Notary, all the moveables belonging to the Estate of the late Doctor Menard, consisting in Cloaths, Beaureaus, Feather Bed, Watch, and a quantity of Medicines and different Instrument of Surgery, Books &c.  
Those persons who still have effects belonging to the said Estate, are requested to send them to the Subscriber's office before the Sale which will commence at one o'clock.  
**CHs. VOYER, Not. Pub.**

Quebec, 21st March, 1798.

**BY PUBLIC AUCTION,**

Will be sold and adjudged to the highest bidder at the Church door of the parish of River du Loup, on Sunday the 8th day of April next, after Divine Service.

**A** LAND in high cultivation, lately the property of Ignace Caron, situate at the Petite Riviere du Loup, on the road de la Carriere, in the Seigneurie of the Nuns of Three Rivers, containing about six arpents and four perches in front, by about eighteen arpents in depth, with a good dwelling house and other commodious buildings thereon erected, all in good repair.

**A** LAND, partly improved, lately the property of Jacob Stetter, situate on the River Chacoura, near the River du Loup, in the Seigneurie of Mr. Gagy, containing three arpents in front, by about twenty five arpents in depth, with a small house and other buildings thereon erected.

The Conditions of Sale will be,

One quarter of the purchase money to be paid on executing the deeds of Sale. The other three quarters in three years, one quarter each year, with interest from the day of Sale.

The purchaser to take immediate possession

For further information apply to Mr. Badeaux at Three Rivers, Mr. Gagnon Notary at River du Loup, or to the Subscribing Proprietor at Quebec. — **J. BLACKWOOD.**

**FIVE POUNDS REWARD,**

**T**HE Ware-house in the Lower Town of Quebec, hired for the reception of the Cargo of the Ship Lively having been forcibly broke open between the 11th and 15th instant, by some evil disposed person or persons, who cut open two Bales of Goods and feloniously carried away

- Four Pieces Gray Milled Coating,
- Four Pieces Claret Coloured Do. and
- Two Pieces Broad Yellow Baize.

Whoever can discover the person or persons guilty of this Robbery, so as, that they, or any of them, may be prosecuted to conviction, will receive the above reward on applying to John Blackwood and Co.

Quebec, 20th March, 1798.

**C**ASH wanted for Bills of Exchange on the Honorable Board of Ordinance for £151:12:3 Sterling, Sealed Proposals addressed to the Respective Officers of His Majesty's Ordinance to be delivered at their Office near Palace Gate on or before the 31st instant at one o'clock P. M. It is requested that they who apply will write on the corner of the Letter "Proposals for Bills."

Office of Ordinance, Quebec, 21st March, 1798.

**NOTICE.**

**T**HE Partnership of FRASER and EDIE (Joiners) is this day dissolved by mutual consent. All those to whom the said Partnership stand indebted are requested to present their accounts for payment to James Edie at N.º. 1. Mountain Street, who is likewise authorized to receive all payments due to the said Partnership and give discharges for the same.

**WILLIAM FRASER,  
JAMES EDIE.**

Quebec, 20th March, 1798.

N. B. J. Edie returns his most grateful acknowledgments for past favours and begs leave to inform his Friends and the Public in General, that he carries on his business in its different branches as formerly at the same place.

**BY AUCTION**

Will be Sold on Friday the 30th instant, at Captain Baldwin's near the Grand Parade Upper Town.

**A**LL his Household Furniture, consisting in elegant Bedsteads and curtains, Chairs, Tables, Looking Glasses, a Handsome Curricie and Harness complete, a high runner Cariole and Skins, a low ditto half covered and Skins, Glass and Earthen ware, kitchen utensils, and a great variety of other articles. — Sale to begin precisely at one o'clock by

Quebec, 21st March, 1797. **BURNS & WOOLSEY.**

**FIRE SOCIETY.**

**T**HE annual Meeting of the Society will be held at the Merchant's Coffee House, Lower Town, on Monday 26th instant, at six o'clock in the evening, for the purpose of electing officers for the ensuing twelve months. The Members are requested to be punctual, and prepared to pay their Subscriptions.

All persons having demands against the said Society, will please send their accounts immediately to **JOHN JONES, Secy.**

N. B. The Members of the present Committee, are requested to attend at the same place on Saturday 24th instant, at 6 o'clock in the evening.

Quebec, 14th March, 1798.

**L**E Souffigné fait savoir au Public qu'il a acquis de Joseph Prat, maître Forgeron de la paroisse de St. Hilaire sur la riviere Chambly, un lopin de terre situé vis-à-vis l'Eglise de Belœil, d'un arpent de large sur trente de profondeur, borné en front par la dite riviere Chambly, en profondeur par la seconde concession; au sud-ouest par la Veuve, et les héritiers Vadeboncoeur, au Nord-est par Pierre Villemaire; avec plusieurs édifices dessus construits, &c. &c.

Si quelqu'un a des prétentions sur les dites prémisses par hypothèque, ou autrement, il est prié d'en donner avis d'ici au mois de Juin prochain, tems auquel l'acquéreur doit vider ses mains, sans quoi il se prévaudra du présent avertissement.

**IGNACE LEBŒUF, Forgeron.**  
A St. Antoine Riviere Chambly, 6 Mars, 1798.

PRINTED BY JOHN NEILSON MOUNTAIN STREET.

**Avis est donné au Public.**

**DISTRICT DE QUEBEC.** } **Q**UE Samedi prochain sera vendu dans l'étude du Notaire soussigné, tout le Mobilier dépendant de la succession de défunt le Docteur Menard, consistant dans le fond de la Garde robe, — Bureau, Lit de plume, Montre, & quantité de Remedes, — differens instrumens de Chirurgie, Livres, &c. — les personnes qui ont quelque effet appartenant à la dite succession, sont priées de nouveau de les envoyer chez le soussigné avant le jour de la vente, qui commencera à une heure précise.

**CHS: VOYER, Not. Pub.**  
Quebec, 21e. Mars, 1798.

**PAR ENCAN PUBLIC,**

Sera Vendu et adjudgé au dernier enchérisseur, à la Porte de l'Eglise de la paroisse de la Riviere du Loup, Dimanche le 8e jour d'Avril prochain, à l'issue du Service Divin.

**U**NE terre bien cultivée, ci-devant la propriété d'Ignace Caron, située à la petite Riviere du Loup, sur le Chemin de la Carriere, dans la Seigneurie des Religieuses des Trois Rivières, contenant environ six arpents et quatre perches de front, sur environ dix huit arpents de profondeur, avec une bonne maison et autres bâtimens commodes dessus construits, tous en bon état.

**U**NE TERRE, dont partie est en culture, ci-devant la propriété de Jacob Stetter, située sur la riviere Chacoura, près la Riviere du Loup, dans la Seigneurie de Mr. Gagy, contenant trois arpents de front, sur environ vingt cinq arpents de profondeur, avec une petite maison et autres bâtimens dessus construits:

Les conditions de vente seront:

Un quart du montant de l'acquisition à être payé en passant l'acte de vente.

Les autres trois quarts en trois années, un quart chaque année, avec intérêt du jour de la vente.

L'acquéreur prendra possession immédiate.

Pour plus amples informations s'adresser à Mr. Badeaux aux Trois Rivières, à Mr. Gagnon, Notaire à la Riviere du Loup, ou au soussigné, propriétaire, à Québec.

**J. BLACKWOOD.**  
Quebec, 20e. Mars, 1798.

**Vingt Pistres de Récompense.**

**L**E Magasin dans la Basse-ville de Quebec, loué pour la réception de la cargaison du Navire Lively, ayant été défoncé, entre le 11e. et le 15e. du courant, par quelques personnes mal-intentionnées, qui ont ouvert deux Balles de marchandises et ont emporté—

- 4 pieces de bergobome gris,
- 4 pieces ditto de couleur vinée et
- 2 pieces de flanelle jaune à grande largeur.

Quiconque pourra découvrir la personne ou les personnes coupables de ce vol, en sorte qu'elles ou une d'elles, puissent être poursuivies et convaincues, recevra la récompense ci dessus, en s'adressant à

Quebec, 20e Mars, 1798. **JOHN BLACKWOOD, & Co.**

**O**N a besoin de la somme de £151:12:3 Sterling, pour des Lettres de Change sur l'Honorable Bureau d'Artillerie.

Les propositions scellées, à l'adresse des officiers respectifs de l'Artillerie de la Majesté, seront délivrées à leur Bureau, près la porte du Palais, d'ici au 31e. du présent mois, à une heure de l'après midi.

On prie ceux qui feront application d'écrire sur le coin de la Lettre, "propositions pour des Lettres de Change."

Bureau d'Artillerie, Quebec, 21e. Mars, 1798.

**AVIS PUBLIC.**

**L**A Société de FRASER & EDIE, Menuisiers, est aujourd'hui dissoute de contentement mutuel. Tous ceux à qui il est dû par la dite Société, sont priés de présenter leurs comptes, pour en être payés, à James Edie, N.º. 1, Rue la Montagne, qui est aussi autorisé à recevoir tous payemens dus à la dite Société, et à en donner quittance.

**WILLIAM FRASER,  
JAMES EDIE.**

Quebec, 20e. Mars, 1798.

**A VENDRE PAR ENCAN,**

Vendredi, le 30e du présent mois, chez le Capit. Baldwin, près la place d'Armes à la Haute-ville.

**T**OUS ses meubles de ménage, consistants en Bois de lits élégants et rideaux, chaises, tables, miroirs, une belle cariole et les harnois complets, une cariole à patins, avec les peaux, une do. basse, demi-couverte à peaux, des verreries et poterie, des ustensils de cuisine et une grande variété d'autres articles — La vente commencera à une heure précise

Quebec, 21e. Mars, 1798. **BURNS et WOOLSEY.**

**SOCIÉTÉ DU FEU.**

**L'**ASSEMBLÉE Annuelle de la Société se tiendra au Café des Marchands, à la Basse-ville, Lundi le 26e. de ce mois, à six heures du soir, à l'effet d'élire des Officiers pour les douze mois prochains. Les Membres sont priés d'être punctuels, et d'être prêts à payer leurs Soucriptions.

Tous ceux qui ont des demandes contre la dite Société, auront la bonté d'envoyer immédiatement leurs comptes à **JOHN JONES, Sec.**

Le Comité doit s'assembler Samedi, le 24e. de ce mois, à six heures du soir. — **Quebec. 14e. Mars, 1798.**

**A VENDRE DE GRE' à GRE'**

**U**N Lopin de Terre d'environ quinze arpents en superficie dans la Paroisse de St. Marc, faisant face à la Riviere Chambly, avec les Bâtimens dessus construits, savoir une maison de pieces sur pieces de 31 pieds sur environ 25 pieds, une Boutique pour une forge, grange, etable, laiterie &c. le tout en bon ordre, un spacieux jardin, et le tout bien clos, propice pour un commerçant, ainsi que pour tout corps de Metier, étant proche d'un moulin. Un terme raisonnable sera alloué à l'Acquéreur pour le payement, pour les conditions, il faut s'adresser à **THOMAS JACOBS,** à Québec ou à **JOSEPH CHENEVERT,** à Belœil.

Quebec, 21e Mars, 1798.

DE L'IMPRIMERIE DE J. NEILSON RUE LAMONTAGNE.